

prévus pour tous les détenus, et de 20 à 50 pour cent d'entre eux ont participé aux offices religieux. La plupart des chapelles organisent des programmes d'activités multiples au cours de la semaine où, outre l'instruction religieuse, on exerce d'autres activités se rattachant aux services religieux. Les détenus participent activement à cette partie du programme, ainsi qu'une bonne partie de la collectivité.

L'idée des modules

On a terminé les plans visant à constituer des équipes interdisciplinaires chargées de groupes de détenus sur la base de modules dans des institutions autres que les cinq choisies à l'origine comme institutions-pilotes. La notion de module constitue une tentative visant à personnaliser les contacts entre le personnel et les détenus, à aiguillonner les relations sociales de façon à ce que les détenus, dont bon nombre considèrent l'autorité comme antagonique, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions puissent apprendre à communiquer avec elle. Cette conception entraîne le partage de la population des détenus en petits groupes dotés d'une équipe de personnel qui y est affectée, et elle facilite la création de liens personnels. Le programme de formation en module s'étendra sur une base permanente à d'autres institutions au fur et à mesure que ces dernières seront désignées "institutions à régime par modules". On prévoit que le programme de formation destiné aux chargés de modules répondra à la demande de façon telle que la formation pourra être entreprise immédiatement après l'étape du concours ou de la sélection. D'ici mars 1973, près de 300 chargés de modules auront acquis cette formation; passé mars 1973, on procédera à une nouvelle sélection au fur et à mesure que d'autres institutions seront converties en institutions à régime par modules. Le programme des modules ne peut fonctionner normalement sans l'établissement simultané d'équipes de sécurité compétentes et indispensables. Il est impossible d'appliquer avec succès les principes du module sans un partage équitable des responsabilités entre les agents de sécurité et les chargés de modules. Chaque institution sera par conséquent dotée de sa force de sécurité. Le partage des agents correctionnels en deux groupes favorisera l'implantation de meilleurs services spécialisés, la multiplication de réunions du personnel plus efficaces ainsi qu'un contrôle sécuritaire de meilleure qualité.

Les absences provisoires ont continué de se multiplier au cours de l'année financière 1971-1972 et elles ont largement dépassé les 35,000. De tels congés sont accordés pour des périodes allant jusqu'à trois jours, par le personnel auxiliaire de l'institution, et jusqu'à 15 jours, par le Commissaire, pour des raisons humanitaires, médicales et de réadaptation. Le taux d'échec de ce programme s'établit à une fraction de 1 pour cent.

On a élargi l'an dernier le programme cohérent et sain des activités de soirées et de fins de semaine. Dix-huit comités auxquels participent des citoyens oeuvrent dans les institutions, y compris 150 citoyens, et plus de 1,500 volontaires sont engagés dans les programmes destinés aux détenus tant à l'intérieur de l'institution qu'au sein de la communauté. Au nombre des personnes engagées dans ce programme se trouvaient des ex détenus qui étaient chargés d'organiser des groupes particuliers après consultation avec